

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : B73 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Sebti Abdel Aziz

Date de naissance : 15/9/1943

Adresse : 24 Allee des oliviers casablanca

Tél. 0661323694 Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/11/2023

Nom et prénom du malade : Sebti Abdellah Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Prasth + Dyslipidémie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : _____

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/11/22	Vta	V	2000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Mme SABRI Pharmacie RAY Hassani - Sabri Tel: 0522891121	7/12/2022	1224.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

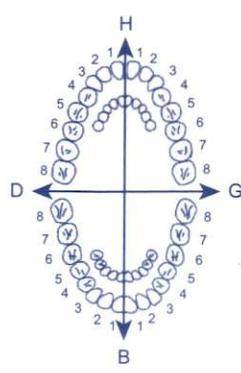
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. JAWAD HOUSSAINI ARAQI

MEDECIN EXPERT ASSERMENTE
PRES DES TRIBUNAUX

ECHOGRAPHIE

DIPLOME DE LA FACULTE DE MEDECINE
DE STRASBOURG (FRANCE)

MEMBRE DE L'ASSOCIATION MAROCAINE
DE FERTILITE ET DE CONTRACEPTION

الدكتور جواهير حسيني عراقي

طبيب خبير محلل لدى المحاكم

الفحص بالصدى

حاائز على دبلوم الفحص بالصدى
من كلية الطب بستراتوبورغ

عضو الجمعية المغربية للبحث
في الخصوبة ووسائل منع الحمل

المستعجلات

Urgences

06 61 14 44 02



Casablanca, le :

07/12/22

Dr. A.H.JAWAD

Mme SEBTI Anissa
Pharmacie du Marché
Hay Hassani - Casablanca
Tél: 05 22 89 86 98

Mme SEBTI Anissa
Pharmacie du Marché
Hay Hassani - Casablanca
Tél: 05 22 89 86 98

XATU LP 100

S.V.

ALDOCTORS 100

S.V.

Provafux 100

S.V.

97.60 x2 = 195.20

S.V.

Mme SEBTI Anissa
Pharmacie du Marché
Hay Hassani - Casablanca
Tél: 05 22 89 86 98

AZIXI LP 100

S.V.

Stilnox 100

S.V.



ALDACTONE 50® mg

P.P.V: 57DH70



6 118001 170029

ALDACTONE 50® mg

P.P.V: 57DH70



6 118001 170029

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH

6 118001 081301

LOT : 21E002
PER : 05/2028
STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20

P.P.V: 56DH60

6 118000 061465

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH

6 118001 081301

• 36,70

ANXIOL® 6 mg

30 comprimés quadrisécables



6 118000 081111

ANXIOL® 6 mg
30 comprimés quadrisécables



6 118000 081111

PPV : 97DH60
PER : 05/2023

LOT : K3127-2

CIVASTINE® 20 mg
Simvastatine

30 Comprimés pelliculés



6 118000 041733

PPV: 250,00 DH

LOT: 21K08B

EXP: 11/2024



PPV: 97DH60
PER: 11/2023
LOT: K3127-2

CIVASTINE® 20 mg
Simvastatine

30 Comprimés pelliculés



6 118000 041733

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH

6 118001 081301

• 36,70

ANXIOL® 6 mg
30 comprimés quadrisécables



6 118000 081111

PPV : 97DH60
PER : 05/2023

LOT : K3127-2

CIVASTINE® 20 mg
Simvastatine

30 Comprimés pelliculés



6 118000 041733

PPV: 250,00 DH

LOT: 21K08B

EXP: 11/2024



PPV: 97DH60
PER: 11/2023
LOT: K3127-2

CIVASTINE® 20 mg
Simvastatine

30 Comprimés pelliculés



6 118000 041733